



Problème de mutation et problème d'enregistrement d'heures de tra

Par **ryker92cr**, le **07/10/2013** à **11:12**

Bonjour à tous, cela fait 6ans que je travail dans une société de location sur la région parisienne , j'ai demandé ma mutation il y a 3 ans en Normandie pour rapprochement familial qui ma était accepté par mon directeur d'agence et mon directeur régional oralement. De ce fait j'ai acheté un bien immobilier en Normandie et j'ai relancé mes directeurs pour ma mutation il y a quelques mois et pas de réponse à par qu'il a fallu que je fasse une demande écrite au DRH qui ne m'avais pas été faite il y a 3ans car pour ma direction c'était pas nécessaire à l'époque où je l'avais demandé. Je voudrais savoir comment je pourrais faire accélérer le processus de mutation car maintenant je suis pris à la gorge financièrement. Et je voudrais savoir aussi autres choses : cela fait 5 ans que ma société est passé a la badgeuse pour enregistrer nos heures de travail. Tous mes collègues badges sauf moi qui doit remplir une feuille de travail, mais ce que je comprends pas c'est que dans les autres agences les personnes qui ont la même fonction que moi dans l'entreprise badges pour leurs heures, j'ai déjà demandé le pourquoi du comment à mon directeur qui ne ma pas donné de réponse. Je voudrais savoir si cela est bien légal. Merci d'avance pour vos réponses

Par **P.M.**, le **07/10/2013** à **19:40**

Bonjour,

Sans engagement écrit de l'employeur, ce qui vous avait été promis oralement n'a donc aucune valeur et il faudrait qu'il n'agisse pas de bonne fois si une mutation était possible mais qu'il vous la refuse pour que vous puissiez le faire valoir même si l'on ne sait pas de quel rapprochement familial vous parlez et à quel degré...

Fort de cette expérience comme quoi un écrit seul permet de laisser des traces, il faudrait savoir si vous avez demandé le pourquoi du comment au directeur par lettre éventuellement même recommandée avec AR et aussi en quoi cela vous dérange de ne pas badger...